



**Borne de recharge
accélérée pour Vélos à
Assistance Electrique
(VAE)**

**Conditions Générales
de Vente (CGV)**

Identité du dirigeant et de l'entreprise :

SAS La Loge Gasconne, n° 5 les Ateliers de la Source, 30 boulevard Victor Hugo
47700 CASTELJALOUX

La Loge Gasconne est une société de prestations de services, proposant des services de conciergerie privée, de communication et d'animations au sein d'une Maison des Curistes.

Téléphone : 05 33 14 00 87

Mail : contact@logegasconne.fr

Immatriculation : 919 383 463 R.C.S. Agen

N° siret : 919 383 463 00016

Présidente : Cécile Cazenave

Directrice générale : Aurélie Louvancour

Application des Conditions Générales de Vente :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont accessibles sur le site <http://logegasconne.fr> et sont systématiquement transmises lors de l'envoi d'un devis.

Dans le cas où la prestation commandée ne nécessiterait pas de devis, **La Loge Gasconne**, indiquera oralement, par courrier électronique ou postal le cas échéant, au prospect, l'endroit où il pourra consulter les CGV.

Le prospect déclare, avant tout achat de prestation, avoir pris connaissance et accepté les CGV correspondantes.

Protection des données à caractère personnel :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client de **La Loge Gasconne** dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles qui le concernent. Pour cela, il suffit que le prospect ou le client en fasse la demande à **La Loge Gasconne** par courrier, en indiquant son nom, prénom et adresse.

Les données à caractère personnel seront principalement collectées par la fiche de renseignements établie lors de la prise de contact du prospect ou via un questionnaire de satisfaction.

La Loge Gasconne s'engage à ne divulguer sous aucun prétexte et par aucun moyen, des informations confidentielles sur ses prospects ou ses clients, hors cas de la Maison des Curistes, pour laquelle **La Loge Gasconne** pourra transmettre aux intervenants des activités à la carte, les noms, prénoms et numéro de téléphone des participants à des fins pratiques. Les intervenants s'engagent à ne pas divulguer ces informations à des tiers. Une fiche d'engagement sera signée chaque année en début de saison thermale.

Protection des informations / Engagement et droit de rétractation pour achats à distance

Si vous cliquez sur le bouton "réservation" de notre site, vous réglerez ensuite votre achat par carte bancaire grâce à un simple e-mail, édité depuis notre espace back-office sécurisé. Cette transaction est dite sécurisée car une demande d'autorisation bancaire sera systématiquement effectuée au 1er euro. De plus, la transaction est cryptée. L'e-mail reçu contiendra donc un lien vers notre module de paiement ainsi que votre facture. Une fois le lien cliqué, vous serez redirigé vers une page de paiement sécurisée où vous pourrez régler directement avec votre carte bancaire.

Toutes prestations vendues par **La Loge Gasconne**, hors casiers-consignes, borne de recharge VAE, produits nomades Falières Nutrition et pack multi-activités de la Maison des Curistes, seront soumises à devis, avec paiement d'un acompte de 30% de la somme totale lors de sa signature. L'acompte implique un engagement ferme des deux parties. Par conséquent, l'obligation d'acheter pour le prospect et celle de fournir le service par **La Loge Gasconne**.

En cas d'annulation du **client**, après paiement de l'acompte, la somme encaissée par **La Loge Gasconne** ne sera pas remboursée.

En cas d'annulation de la prestation par **La Loge Gasconne**, le client se verra rembourser l'acompte qu'il a engagé.

Exécution du ou des services :

En l'absence d'exécution immédiate, **La Loge Gasconne** s'engage à respecter la date d'exécution du ou des services comme stipulé dans le devis préalable à la commande.

La Loge Gasconne ne saurait être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure définie par le Code Civil.

Langues utilisées :

La langue utilisée pour la rédaction des présentes CGV, des devis, factures ou tout autre document contractuel liant le prospect ou le client avec **La Loge Gasconne** est la langue française.

Litiges :

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux civils compétents.

1- Signification des termes utilisés dans le présent règlement	BORNE DE RECHARGE : la borne de recharge accélérée pour Vélo à Assistance Electrique. La Loge Gasconne : le prestataire de services s'y rattachant. VAE : Vélo à Assistance Electrique. CLIENT : l'utilisateur de la borne de recharge pour VAE.
2- Mode de fonctionnement de la BORNE DE RECHARGE	Adresse : La Loge Gasconne - n°5 les Ateliers de la Source 30 boulevard Victor Hugo - 47700 Casteljaloux Horaires d'ouverture à vérifier sur : logegasconne.fr <u>Site vidéo-surveillé avec personnel d'accueil pour effectuer les opérations techniques de recharge.</u> Le service payant de BORNE DE RECHARGE consiste à proposer un protocole de chargement rapide des VAE : soit une recharge 2 à 4 fois plus rapide qu'en mode classique, avec un temps de recharge situé

	<p>entre 30 minutes et 1 heure. L'état de charge sera visible sur l'afficheur positionné au-dessus de la prise de connexion.</p> <p>La BORNE DE RECHARGE permet la charge simultanée de 2 vélos électriques, sans avoir recours à son chargeur personnel. En effet, la charge se fera <u>exclusivement</u> grâce aux câbles de recharge intelligents obligatoirement fournis par La Loge Gasconne.</p> <p>Grâce à la technologie dont sont dotés les câbles de recharge intelligents fournis par La Loge Gasconne, le chargement des VAE est rendu possible en extérieur.</p> <p>Le service de BORNE DE RECHARGE ne pourra pas être utilisé en autonomie par le client. Il nécessitera l'intervention technique du personnel de La Loge Gasconne et l'usage de ses câbles spécifiques, dont la compatibilité sera vérifiée avec le client qui sollicitera le service. Les câbles de recharge intelligents couvrent ainsi 80 à 90 % des vélos présents sur le marché. Soit les marques : Bosch, Yamaha, Impulse, Brose, Shimano, Shimano-2, Yamaha-2, Giant 1, 2, Specialized, Specialized SL.</p>
<p>3- Tarification</p>	<p>>> Tarif par VAE : 5€ la recharge, stationnement inclus durant la charge.</p> <p>Le VAE pourra être laissé en stationnement sur le rack/râtelier dédié à la recharge au maximum 1h30, une fois l'opération de recharge démarrée. En cas de dépassement, celui-ci sera facturé 5€ par tranche de 1h30 supplémentaire, dès la tranche horaire entamée.</p> <p><u>Caution obligatoire</u> : pièce d'identité ou 80€ en espèces par vélo rechargé, qui seront restitués au départ du CLIENT, lors du décrochage/ de la récupération du câble par le personnel de La Loge Gasconne.</p>
<p>4- Préalables à la recharge</p>	<p>Avant d'effectuer le paiement, le CLIENT est tenu de vérifier, auprès du personnel de La Loge Gasconne, la compatibilité de son VAE avec les câbles spécifiques permettant la connection à la BORNE DE RECHARGE (voir liste des marques de VAE à l'article n°2)</p> <p>Face à la BORNE DE RECHARGE, des racks/râteliers à vélo sont spécifiquement dédiés pour installer les VAE à recharger.</p> <p>Avant de commencer l'opération de recharge, le CLIENT doit sécuriser son VAE avec ses équipements de sécurité personnels (tels qu'antivols « u », antivols à chaîne, à câble etc)</p> <p>Le CLIENT ne doit pas laisser d'effets personnels sans surveillance à l'intérieur de ses sacoches vélos et autres contenants accrochés à son vélo. S'il le souhaite et sous réserve de disponibilité, La Loge Gasconne propose un service payant de CASIERS CONSIGNES où il pourra entreposer ses affaires.</p> <p>Le CLIENT prendra connaissance des présentes conditions générales de vente affichées et déclare les avoir lues et acceptées.</p>
<p>5- Temps</p>	<p>Le CLIENT a pris connaissance à l'article n°2 du temps de recharge</p>

<p>d'occupation de l'emplacement dédié à la BORNE DE RECHARGE</p>	<p>moyen de son VAE. Il devra donc libérer l'emplacement de recharge, suivant les modalités spécifiées aux articles n°2 et 3, maximum 1h30 après le début de la recharge. En cas de dépassement, celui-ci sera facturé selon les modalités expliquées à l'article n°3</p> <p>La Loge Gasconne ne pourra pas délivrer la prestation si le terme du temps de recharge laisse moins d'1/4h de battement par rapport à l'horaire de fermeture de son établissement.</p>
<p>6- Responsabilités</p>	<p>La Loge Gasconne n'est pas responsable des avaries et usures naturelles des VAE stationnés, qui ne seraient pas imputables à une faute de sa part ou à des causes liées aux modalités de sécurisation des VAE par le CLIENT lui-même (voir recommandations CLIENT à l'article n°4)</p> <p>La Loge Gasconne n'est en aucun cas responsable des dommages ou pertes dûs à des cas fortuits, de force majeure et/ou autres événements naturels tels que, à seul titre d'exemple, les inondations, les tremblements de terre etc</p>
<p>7- Modalités de recharge</p>	<p>Lorsqu'il laissera son VAE en charge, le CLIENT se verra remettre un justificatif indiquant les données suivantes : nom du CLIENT, numéro de port de branchement sur la borne de recharge murale, date, heure de recharge, délai maximum de récupération de son VAE et type de caution laissé.</p> <p>Le CLIENT règlera le tarif de la recharge en deux fois, le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la totalité du règlement au moment de la mise en charge de son VAE. – le solde au moment du retrait, en cas de dépassement du temps de stationnement autorisé pour le temps de recharge (voir article n°3)
<p>8- Modalités de retrait de son VAE après recharge</p>	<p>Le CLIENT pourra récupérer son VAE après avoir présenté son justificatif au point accueil de La Loge Gasconne et avoir payé le montant restant dû, si le temps de stationnement autorisé pour le temps de recharge, tel que stipulé sur son justificatif, a été dépassé (voir art. n°3 / Tarification).</p> <p>L'opération technique de débranchement/récupération du câble de recharge sera <u>exclusivement</u> effectuée par le personnel de La Loge Gasconne. Une fois toutes ces modalités accomplies, la caution sera alors restituée au CLIENT.</p>
<p>9-Oubli/Non-retrait de son VAE</p>	<p>En cas d'oubli/Non retrait de son VAE à la fin de journée de dépôt, La Loge Gasconne contactera le CLIENT pour envisager les modalités de retrait au plus tard le lendemain.</p> <p>En cas d'impossibilité de retrait en personne, le CLIENT se chargera de le faire retirer par un(e) coursier/personne/organisme de son choix dont il informera La Loge Gasconne par écrit (mail ou courrier).</p> <p>Le CLIENT devra dans tous les cas, acquitter les sommes dûes au titre du dépassement de son temps de stationnement autorisé, tel que stipulé sur son justificatif (voir art. n°3 / Tarification).</p>

